



Offre d'emploi

ANIMATEUR BASSIN VERSANT

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES

Employeur	Syndicat mixte Chère Don Isac 1 allée du Rocheteur 44590 Derval 02 40 07 75 37 www.cheredonisac.fr
Niveau recherché	bac +2 à bac+3-4
Date de dépôt de l'offre	27/06/2022
Type de contrat	Fonctionnaire (technicien principal 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} classe) ou contractuel
Temps de travail	complet - 35h00
Nombre de poste	1
Poste à pourvoir le	19 septembre 2022
Durée	Permanent
Date limite de candidature	15/08/2022
Lieu de travail	1 allée du Rocheteur 44590 Derval

Descriptif de l'employeur

Le Syndicat Chère Don Isac a vu le jour au 1er janvier 2020. Les collectivités ont souhaité s'associer et mettre en commun leurs moyens à cette échelle territoriale, afin d'engager une dynamique de projet cohérente et partagée concernant les enjeux du grand cycle de l'eau. L'originalité de cette démarche politique est qu'elle a conduit à créer une entité territoriale nouvelle ne correspondant à aucune définition particulière, ni géographique, ni administrative, si ce n'est qu'elle réunit 3 sous-bassins versants de la Vilaine, dont les trois rivières Chère, Don et Isac sont les affluents.

Notre raison d'être est : « L'eau vécue par tous sur le territoire ». Nos 5 valeurs communes (élaborées entre élus et équipe) sont : équipe, cohésion, cohérence, sens et confiance.

Le Syndicat Chère Don Isac (SCDI) est situé sur 62 communes et 8 EPCI. Les bassins versants de ces trois rivières couvrent une surface de près de 1950 km², dont 66% de surface agricole utile (SAU), sur 2 Régions Pays de la Loire et Bretagne, au nord de la Loire-Atlantique et au sud de l'Ille-et-Vilaine, entre Nantes et Rennes / Redon et Châteaubriant. Les compétences du SCDI sont la restauration des milieux aquatiques, la sensibilisation, la surveillance de la ressource en eau, la lutte contre l'érosion, la lutte contre la pollution des cours d'eau à travers une dynamique urbanistique, agricole et bocagère territoriale.



Dans ce cadre-là, le Syndicat porte un contrat territorial Eau 2020-2022 sur différents volets dont un volet innovant d'accompagnement des collectivités pour une gestion intégrée de l'eau dans l'aménagement du territoire.

Ce poste devenu vacant suite à mutation, viendra compléter le pôle Animation-Transversalité, constitué de 2 autres Animateur-trice bassin versant et du Chargé de mission Prospective-Communication.

DESCRIPTIF DES MISSIONS :

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES DANS LA PRISE EN COMPTE DE L'ENJEU EAU

Aménagement du territoire

- Suivi des procédures d'urbanisme (PLU, PLUi, SCOT) et accompagnement collectivités dans la prise en compte des enjeux eau dans le cadre d'opérations d'aménagement
- Accompagnement de projets locaux innovants sur Eau et urbanisme, en lien avec le CEREMA
- Mobilisation des communes et des EPCI en accompagnant des projets de développement local avec un enjeu eau (ex. lotissement à Saffré)
- Sensibilisation et formation des élus et services pour développer une culture de la gestion de l'eau pour faciliter la cohérence des politiques publiques avec développement de la transversalité (organisation d'ateliers territoriaux, avec un outil ludopédagogique ou « *serious game* » créé sur mesure)
- Animation des groupes de travail communaux pour la réalisation des inventaires zones humides en vue de leur préservation et valorisation
- Veille et expertise dans le cadre des procédures réglementaires sur le territoire
- Participation et co-animation du projet prospectif « Eau et urbanisme »

Economie d'eau et rétention

- Sensibilisation et accompagnement des communes sur les économies d'eau (évolution des pratiques) : gérer le groupement de commandes des diagnostics d'économie et les accompagner pour les subventions à l'achat de matériel
- Sensibilisation des communes sur la rétention des eaux pluviales et apport de connaissances sur l'enjeu inondations

Assainissement

- animation groupes de travail sur l'assainissement (collectif et non collectif)
- évaluation et suivi de l'impact de l'assainissement sur le territoire : compilation données, réalisation études, utilisation logiciel modélisation

Gestion de projet et facilitation de la transversalité

- Facilitation de la transversalité des projets du Syndicat, en lien avec les projets propres cités ci-dessus (exemple des procédures réglementaires, qui concernent plusieurs thèmes)
- Participation aux instances globales (Commission Locale de l'Eau SAGE Vilaine, Conférences départementales Eau,...) selon l'enjeu



PROFIL DEMANDE

Formation Bac +2 à Bac +3-4 dans le domaine de la gestion intégrée de la ressource en eau et Urbanisme et de l'environnement exigée
Expérience dans un poste similaire appréciée - 1 an minimum
Bonne maîtrise de l'animation territoriale et aptitude à l'innovation

Savoirs et Savoir-faire

- Connaissances techniques et réglementaires liées à son poste
- Connaissance de l'environnement territorial et des règles de fonctionnement des collectivités
- Expression écrite, qualités de rédaction
- Expression orale, aisance à communiquer, à animer des réunions
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Savoir rédiger de manière précise et pertinente
- Savoir négocier
- Savoir organiser ses activités dans le cadre d'un projet et trouver les ressources
- Maîtrise des méthodes et outils de gestion de projet
- Connaissances des techniques de négociation ou médiation
- Organisation et conduite de réunions collaboratives avec des outils de créativité
- Savoir identifier ou créer du lien entre actions ou projets par l'emploi d'une vision globale

Savoir-faire relationnel

- Sens du service au public, souci des partenaires (internes/externes) en général
- Respect de la hiérarchie et des élus, facilité à rendre compte
- Capacité à s'adapter au changement, à proposer, innover
- Sociabilité et sens du travail en équipe
- Etre persuasif et pédagogue
- Adopter une posture de facilitateur en tant que personne ressource pour la mise en œuvre de la transversalité

Informations complémentaires

Réunions possibles le soir et animations le week-end

Véhicule de service (si utilisation véhicule personnel, remboursements des frais)

Rémunération selon règles en vigueur + avantages sociaux CNAS + chèques déjeuner

Pour adresser votre candidature

Les candidatures sont à adresser à : Monsieur le Président du Syndicat Chère Don Isac - 1 allée du Rocheteur - 44590 DERVAL

Envoi par mail à : michelle.darabi@cheredonisac.fr

Merci de nommer vos documents PDF de la façon suivante : CV_NOM_Prénom et LM_NOM_Prénom

Date limite de dépôt des candidatures : **15 août 2022**

Entretien devant Jury : **jeudi 8 septembre après-midi**

Contact Directrice : michelle.darabi@cheredonisac.fr